



À Bagnolet, le 16 septembre 2021

**Monsieur Gérald DARMANIN**  
**Ministre de l'Intérieur**

Ministère de l'Intérieur  
Place Beauvau 75008 Paris

**Objet :** formation des officiers de sapeurs-pompiers à l'ENSOSP

Monsieur le Ministre,

Mon attention a été attirée à de nombreuses reprises concernant les difficultés que rencontre l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers pour assurer la formation des officiers de sapeurs-pompiers nouvellement recrutés ou promus.

A l'issue des résultats des concours de capitaine au titre de l'année 2020, ce sont bientôt les 330 lauréats du concours de lieutenant de 2<sup>ème</sup> classe qui pourront prétendre à une formation à l'ENSOSP.

Or, de nombreux lieutenants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> classe sont en attente de formation d'intégration depuis plus d'un an déjà.

Il me semble que la formation d'intégration ou d'adaptation des officiers de sapeurs-pompiers issus des concours ou examens est une mission première de l'ENSOSP, sinon sa raison d'être.

Ces formations d'intégration sont non seulement indispensables à leur titularisation mais également à la tenue des fonctions pour lesquelles ils ont été recrutés, et par conséquent au bon fonctionnement des SDIS

Il m'apparaît regrettable que la mission fondamentale de l'école des officiers de sapeurs-pompiers ne soit plus assurée conformément aux exigences fixées par le décret du 7 juin 2004 modifié.

Le Directeur général de la sécurité Civile et de la Gestion des Crises avait bien voulu charger Monsieur le Sous-Préfet Gérard Péhaut en fin d'année 2020 afin de formuler des propositions pour, entre autres, « engager l'adaptation de l'ENSOSP (gouvernance, missions, financement),

Aussi, je vous prie, Monsieur le Ministre, de bien vouloir m'indiquer de quelle manière vous comptez intervenir pour remédier à ces difficultés afin que les officiers nouvellement nommés puissent participer à leur formation d'intégration dans les meilleurs délais.

Je me tiens disponible si vous souhaitez pouvoir échanger à ce sujet.

Comptant sur votre soutien et votre engagement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

**Monsieur Jacques NOAILLE**

Secrétaire Général  
UNSA-SDIS DE FRANCE

**UNSA-SDIS DE FRANCE**

**Syndicat SPP & PATS**

## CONTACT

### SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NOAILLE Jacques

### ADRESSE

UNSA-TERRITORIAUX

21 rue Jules Ferry - 93177  
BAGNOLET

### TÉLÉPHONE

06 43 78 24 31

### MAIL

UNASDISDEFRANCE@GMAIL.COM

## NOUS SUIVRE



UNSA-SDIS.FR



facebook.com/unsa.sdis



twitter.com/unsa\_sdis



instagram.com/unsa\_sdis